

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances ?

L'opération tranquillité vacances (OTV) est là pour une demande de surveillance de votre habitation pendant votre absence, de 4 jours à 4 semaines

Au plus tard, 72h avant votre départ, prenez contact avec la Police Municipale ou la Police Nationale afin de remplir un formulaire également disponible sur www.villevaude.fr

Des patrouilles quotidiennes à des heures aléatoires se feront afin de s'assurer d'aucune intrusion ou anomalie sur votre habitation.

Soyez solidaires entre voisins, une surveillance mutuelle des habitations est le premier pas vers une sécurité efficace.


Faites ouvrir les volets et vider la boîte aux lettres par un voisin dans la mesure du possible, cela indiquera une présence.



"contre les cambriolages,
ayez les bons reflexes."

**Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez contacter la Police Municipale :**

 27 rue Charles de Gaulle 77410 Villevaudé

 policemunicipale@villevaude.fr

 01.60.26.96.59

Quelques conseils avant de partir...



Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de la Police Nationale et Police Municipale vous conseillent de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser les clés sous un paillason ou un pot de fleurs).
- Renvoyez, si possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets et allumer des lumières. L'utilisation d'un minuteur peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

A savoir : Si vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez les forces de Police et ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Police Municipale :

 27 rue Charles de Gaulle 77410 Villevaudé

 policemunicipale@villevaude.fr

 01.60.26.96.59